



Amitié
Suisse
Tchadienne



EL JIRE - RAPHA
L'Eternel pourvoit et guérit

Fonds social

Règlement pour l'utilisation des fonds social

Etabli en Mars 2014



Amitié
Suisse
Tchadienne



EL JIRE - RAPHA
L'Eternel pourvoit et guérit

Plan :

- 1. Introduction**
- 2. Source des Fonds**
- 3. Conditions pour libérations des fonds**
- 4. Utilisation des fonds**
- 5. Feuille d'enregistrement**

1. Introduction

Le fond social de la Clinique El Jire Rapha à Moundou est crée par Dr. Djongali Berniba Frédéric, Médecin Chef de la Clinique et Cand. Med. Julian Süsstrunk, Président de l'association Amitié Suisse Tchadienne. Le but principal de ce fonds est le soutien des malades qui ne sont pas capable de payer leurs soins médicaux.

2. Source des Fonds

Les Fonds sont donnés soit par la Clinique El Jire Rapha ou par l'association Amitié Suisse Tchadienne ou par des donateurs d'ailleurs qui sont intéressés dans le soutien de la population tchadienne.

La première tranche en Mars 2014 de FCFA est payée par la Clinique El Jire Rapha comme signe de remerciement du soutien de l'association Amitié Suisse Tchadienne.

L'argent du fond social est géré et libéré par la gestionnaire de la clinique El Jire Rapha. Si le fond social est épuisé, la prise en charge sociale est suspendue en attendant autre financement.



3. Conditions pour libération des fonds

Les conditions pour la prise en charge du malade par le fond social sont:

- Le malade et la famille du malade qui n'est pas capable de payer les soins médicaux.
- La prise en charge du malade commence juste après l'effort fourni par les parents s'ils sont dépourvus d'argent pour la suite du traitement.
- Ce montant de ce soutien est compris entre 5'000 et 50'000 FCFA. Excepté les cas d'opération dont le montant de soutien peut aller à 100'000 FCFA.
- Les informations demandées sont enregistrées dans la feuille d'enregistrement.
- Le même malade ne doit pas être soutenu deux fois dans le même mois.

Exclus du prise en charge sont les cas de :

- Le malade ou sa famille n'a pas montré aucun effort pour payer la prise en charge médicale.
- Stérilité, avortements provoqués ou traitement contraceptif
- Les soins préventifs, bilan de santé et vaccins
- Alcoolisme, abus de drogue
- Soins esthétiques



Amitié
Suisse
Tchadienne



EL JIRE - RAPHA
L'Eternel pourvoit et guérit

- Traitement du VIH/SIDA et Tuberculose (référence à l'hôpital Central)
- Bagarres rangées
- Employés de la clinique El Jire Rapha

4. Utilisation des fonds

Les fonds peuvent être utilisés pour payer les coûts des diagnostics, des soins et des traitements qui sont réalisés dans la Clinique El Jire Rapha. Celui inclus les examens de laboratoire, échographie, les pansements, les produits de la pharmacie, les opérations, etc.

Si un examen complémentaire ou un produit n'est pas disponible à la clinique, le malade doit être envoyé et accompagné par un infirmier de la clinique qui assure le paiement sur place. **L'argent n'est jamais remis à la main du malade ou sa famille.**

Etabli à Moundou le 13 Mars 2014.

Dr. Djongali Berniba Frédéric
Médecin Chef Clinique
El Jire Rapha

Cand. Med. Julian Süsstrunk
Président de l'association
Amitié Suisse Tchadienne



Amitié
Suisse
Tchadienne



EL JIRE - RAPHA
L'Eternel pourvoit et guérit

Feuille d'enregistrement fonds social

Date : _____

Nom du patiente : _____

Age : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom du mère : _____

Diagnostique : _____

Libelles	Coûts
Examens :	
Produits :	
Hospitalisation :	
Echographie :	
Opération :	
Total	

Signature du malade ou sa famille :

Signature responsable du fond social :

Signature du gestionnaire après versement du fond: